



LOUIS
THULLIER
LYCÉE



L'arbitrage, plus qu'une école de la vie...

FILIÈRE "ARBITRAGE" MIXTE - SECTION SPORTIVE SECOND CYCLE

Objectifs de l'option "Arbitrage"

Il s'agit de permettre à des jeunes garçons et/ou filles, âgé(e)s de 15 à 18 ans, de concilier de bonnes études secondaires et de pratiquer l'arbitrage en cohabitation avec les joueurs de la Section Sportive. La préparation et l'obtention du baccalauréat général ou technologique, dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité, demeure **l'objectif majeur**.

Conditions générales d'admission

- Être licencié(e) dans un club de la Ligue Hauts-de-France.
- Obtenir une décision d'orientation "second cycle long" à l'issue de l'orientation fin de 3^{ème} (*l'admission dans la section au niveau première est exceptionnelle et peut être prononcée après étude du dossier scolaire et sportif, sous réserve de places vacantes*).
- Obtenir un avis favorable du professeur d'EPS sur les aptitudes physiques du candidat.
- Ne présenter aucune contre-indication médicale.

Régime des élèves

Les élèves peuvent déjeuner au lycée.

Les élèves peuvent être logés en internat (recommandé).

Organisation des cours

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Les élèves de la section sportive "arbitrage" sont soumis aux mêmes obligations scolaires, notamment la présence aux évaluations (*devoirs sur table ou à la maison, interrogations orales*).

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 3 ou 4 séances théoriques, techniques ou physiques par semaine. La participation à ces séances est obligatoire. La possibilité de suivre un enseignement facultatif est fonction de l'emploi du temps.



La formation et les entraînements ont lieu le matin, l'après-midi ou en soirée, selon l'emploi du temps. Ils sont encadrés par un formateur en arbitrage (niveau 2 ou 3) et/ou un professeur d'éducation physique et sportive de l'établissement, titulaire d'un brevet d'état second degré option football ou titulaire du DEF. Une liaison est établie par le responsable de la section, Conseiller Technique Régional en Arbitrage et la Commission des Arbitres (CRA et/ou CDA) dont dépend l'élève afin de coordonner les désignations du week-end en fonction de l'évolution de l'élève. Les terrains d'évolution sont à proximité du lycée voire au sein de l'établissement.

Contrôle médical

Le suivi médical est obligatoire. La réalisation du dossier médical d'arbitre de District ou de Ligue est obligatoire chaque année.

Débouchés

L'obtention du baccalauréat reste l'objectif essentiel mais il est évident que les élèves de cette option "arbitrage" disposent, en fin de terminale, d'un bagage athlétique, théorique, technique et comportemental qui doivent leur permettre d'envisager une évolution dans la hiérarchie arbitrale avec une pleine "confiance en soi" tout en conciliant des études universitaires, par exemple.

Il est à noter que certains élèves intégreront la filière potentiel "Jeune Arbitre de la Fédération", au terme de leur cursus, de par leur investissement permanent durant leur présence au lycée et leur capacité à pouvoir conjuguer études et passion pour l'arbitrage.

L'arbitrage est une formidable "École de la Vie" !

Savoir prendre ses responsabilités dans un délai très court, ***se forger une personnalité*** et avoir la capacité de pouvoir ***manager*** des jeunes hommes et demoiselles sur le terrain, autant de ***Valeurs de l'arbitrage*** qui sont susceptibles d'être mises à profit dans le cadre d'un emploi futur.

Pour atteindre ces objectifs : mener de front de bonnes études, découvrir l'arbitrage, sa technique et ses règlements et suivre un entraînement de "sportif à part entière" suppose, de la part des candidats, ***un excellent équilibre physique et une hygiène de vie rigoureuse***.

Besoin d'un renseignement complémentaire ?... Contactez :

1° - Votre professeur principal qui vous orientera vers la personne en charge de l'orientation.

2° - Accueil, organisation, internat, intendance :

Monsieur le Responsable du PEFA toutes filières - M. Bruno FAGNONI :

bruno.fagnoni@ac-amiens.fr

3° - Cursus, formation et suivi en arbitrage :

Le Responsable du Sport-Études Football Arbitrage (SEFA) d'Amiens :

TOUS UNIS CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES



LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE

Siège :
47 avenue du Pont de Bois
59650 Villeneuve d'Ascq

Antenne :
Centre Fernand Duchaussoy
400 rue Colbert - CS 81670
80 040 AMIENS Cedex 1

Jimmy LAHOUSSE
Conseiller Technique Régional en Arbitrage
Coordinateur régional des CDFA attachés aux territoires
Tél : 03 74 44 30 06
Mail : jlahousse@lfhf.fff.fr



N° D'ASTREINTE 0 972 113 333



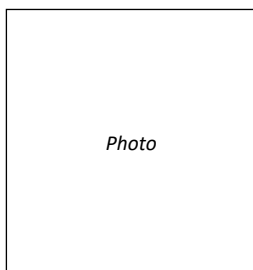


Sport-Études Lycée Louis THUILLIER

Inscription concours ARBITRAGE FOOTBALL

FICHES A
RENOYER
au plus tard pour
le 31/03/2026

FICHE SIGNALÉTIQUE



NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Courriel :@.....

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Établissement scolaire fréquenté :

Classe : S'agit-il d'une section sportive : OUI ☐ NON ☐

LV1 : LV2 :

Diplômes déjà obtenus :

L'élève sera-t-il : externe ☐ demi-pensionnaire ☐ Interne ☐

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

L'élève a-t-il bénéficié de soins médicaux ? : NON ☐ OUI ☐ Si oui, lesquels :
(Intervention chirurgicale, rééducation, traitement...)

L'élève a-t-il déjà subi des traumatismes ? Osseux :

Articulaires : Musculaires :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Êtes-vous déjà arbitre ? OUI ☐ NON ☐ Si oui, à quel niveau officiez-vous ?

Depuis combien de saisons ? District d'appartenance :

Êtes-vous joueur ? OUI ☐ NON ☐ Club :

Niveau de compétition de votre équipe : District ☐ Ligue ☐ Nationale ☐

N° de licence :

Êtes-vous candidat dans d'autres sections sportives "arbitrage" : OUI ☐ NON ☐

Si oui, lesquelles :



APPRECIATION DES APTITUDES

Appréciation du Chef d'Établissement et/ou du professeur principal :

Pour les 2 premiers trimestres de l'année en cours, faire apparaître si l'élève est capable de réussir une bonne scolarité dans le second cycle, compte tenu des exigences sportives.

Appréciation du professeur d'EPS et/ou de l'éducateur section sportive :

Faire apparaître notamment, dans les appréciations, des indications sur :

- le rythme de travail, la robustesse physique, la coordination motrice
- l'élève sait-il respecter des consignes et prendre des initiatives sur le terrain ?

PIECES OBLIGATOIRES À JOINDRE

- ✓ Un certificat médical (*de préférence rempli par un médecin diplômé du CES de médecine sportive*) précisant si le candidat est capable de suivre 3-4 entraînements hebdomadaires et une compétition de niveau régional
- ✓ Les photocopies des bulletins scolaires : 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours
- ✓ La photocopie de la licence sportive (*si arbitre en activité*)
- ✓ Une lettre de motivation

DOSSIER À RENVoyer

Le dossier est à renvoyer IMPÉRATIVEMENT et **au plus tard pour le mardi 31 MARS 2026.**

À l'adresse suivante :

Bruno FAGNONI - Jimmy LAHOUSSE - SEFA - Lycée Louis THUILLIER
70 boulevard de Saint Quentin 80000 AMIENS

Les élèves susceptibles, sur le plan scolaire, de faire partie de ce SEFA, seront convoqués le
MERCREDI 6 MAI 2026 pour un entretien et des tests théoriques, physiques et/ou pratiques.